

**Service de Presse**

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes\\_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Jeudi 7 décembre 2017

## Solidarité et insertion

# Lancement du nouveau Pacte Rennais d'insertion

Jeudi 7 décembre 2017, Nathalie Appéré, Maire de Rennes, les partenaires et les membres du comité de suivi du Pacte Rennais d'Insertion (PRI) lancent officiellement le nouveau Pacte Rennais d'Insertion : élaboré de manière collaborative et participative, le PRI 2017-2021 est le fruit d'un travail collaboratif et participatif associant, les partenaires\*, les agents du CCAS et les membres du comité de suivi RSA (composé d'allocataires du RSA volontaires et de professionnels de l'insertion). Cette démarche, dans la lignée de la Fabrique Citoyenne, a permis d'identifier les difficultés et les pistes d'accompagnement.

Ce travail transversal a notamment permis de mobiliser les acteurs rennais de l'insertion sur un enjeu fort, celui du non-recours aux droits. Le Pacte Rennais d'Insertion propose de lutter contre cette problématique en développant une approche moins cloisonnée, davantage centrée sur les personnes, qui s'adapte également aux évolutions de la société avec l'émergence de nouvelles formes de précarité et de vulnérabilités économiques.

## À propos du Pacte Rennais d'Insertion

Ce document définit les objectifs de la politique d'insertion sociale et professionnelle conduite par la Ville de Rennes et son Centre communal d'action sociale (CCAS) en faveur des personnes en situation de vulnérabilité. Ce nouveau PRI a été conçu de manière participative et collaborative, pour mieux prendre en compte le vécu et les besoins des personnes ainsi que valoriser leur capacité à orienter leur vie.

## La Ville de Rennes, acteur de l'insertion

Depuis 1988 et la création du RMI (Revenu Minimum d'Insertion), la Ville de Rennes et son Centre Communal d'Action Sociale ont reçu la délégation de compétence en matière d'insertion-professionnelle. Depuis la généralisation du RSA en 2009, la Ville de Rennes reçoit une délégation du Conseil Départemental en la matière.

La politique de l'insertion de la Ville de Rennes en chiffres :

- Montant total de la délégation RSA en 2016 : 1 900 000 € (instruction du RSA, accompagnement des allocataires, offre d'insertion), financé à 89 % par le Département et à 11 % par le CCAS
- Le nombre d'allocataires du RSA à Rennes en 2016 était de 9 670.

→ 4167 personnes sont sorties du RSA en 2016

Au-delà de ces chiffres, l'insertion et l'action sociale irriguent de nombreux champs de l'action municipale notamment dans le domaine éducatif et culturel.

## Les six leviers d'accompagnements du Pacte Rennais d'Insertion

1) Soutenir le maintien, la restauration et le développement des compétences et des ressources

*Chaque personne dispose de ressources et de compétences : le point de départ de l'intervention sociale doit donc être axé sur l'identification et la valorisation de ces compétences avec comme double objectif de valoriser le savoir des personnes et de maintenir et développer ces compétences.*

2) Favoriser le retour à l'activité

*La Ville de Rennes, en lien avec ses partenaires, a pour objectif d'accompagner les personnes en difficulté dans une reprise d'activité : qu'elle passe par le salariat, la création d'une entreprise ou le même le bénévolat, ce retour à l'activité est essentiel dans le parcours d'insertion. Le Pacte Rennais d'Insertion développe ainsi des actions pour gommer les difficultés rencontrées par les personnes (lutte contre les discriminations, aide à la garde d'enfants, dispositifs dédiés comme le Plan Emploi Quartiers, etc...)*

3) Faciliter la restauration et le maintien du lien avec l'environnement social

*Les personnes en difficultés souffrent souvent d'un phénomène d'exclusion sociale contre lequel la Ville de Rennes entend lutter en associant davantage l'usager à la définition de la politique d'intervention sociale, en favorisant l'accès au bénévolat ou via l'accès à la culture et aux loisirs (dispositif "sortir" notamment).*

4) Favoriser le bien-être physique et psychique

*La ville de Rennes développe une vision large de la santé, considérée au sens de l'Organisation Mondiale de la Santé comme "un état complet de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité". Dès lors, elle entend lutter contre le mal-être des personnes en difficulté, en réservant une place importante à la santé dans le parcours d'insertion.*

5) Favoriser l'inclusion numérique

*Le numérique ne doit pas être un facteur d'exclusion supplémentaire pour les personnes en difficulté : des actions sont donc mises en place pour permettre aux usagers de maîtriser l'informatique et de rendre le monde numérique accessible à chacun.*

6) Favoriser la mobilité

*La mobilité ne doit pas être approchée simplement sous l'angle de l'accès à l'emploi mais aussi sous l'angle du projet de vie : les personnes sont accompagnées dans une réflexion qui porte sur le lieu le plus adapté à leur projet de vie. Des*

---

*leviers sont proposés pour favoriser la mobilité, comme la tarification solidaire dans les transports ou encore la création d'un réseau d'auto-écoles solidaire.*

\*Les partenaires du Pacte Rennais d'Insertion : Association Rennaise des Centres Sociaux (ARCS), Caisse d'Allocation Familiales (CAF), Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), CAP Emploi, Mission Locale, État (DIRECCTE Bretagne 35), Pôle Emploi, Maison de l'emploi et de l'Insertion Professionnelle (MEIF), Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), Association Rennaise pour la Promotion de l'Action et de l'Animation sociale (APRAS), FNARS, Région, Askoria, Maison de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation (MEIF)

## **Pratique**

---

→ Le Pacte Rennais d'Insertion 2017-2021